

DEC140404IN2P3

**Décision portant nomination de M. Bernard Launé aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Bernard Launé, Ingénieur principal de physique nucléaire de 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules, du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le domaine des accélérateurs.

Pour l'exercice de cette mission, M. Bernard Launé demeure affecté à l'Institut de Physique nucléaire – UMR 8608 à Orsay.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs